



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 31 mai 2010

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/06/2010

D - 20100299

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 31 mai Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Suspension de séance de 17h43 et reprise à 17h53

Etaient Présents :

Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (*présent jusqu'à 17h*), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Michel GAUTE, M. Nicolas BRUGERE, M. Jean-Charles PALAU,

***Construction d'une maison type T3 au Parc floral. Avenant au
marché M100025. Autorisation***

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par notification du 03 février 2010, le marché M100025 de travaux ayant pour objet la construction d'une maison en bois de type T3 de 80 m² a été attribué pour un montant de 111 829,74 € TTC à l'entreprise EVERWOOD.

Dans le Cahier des Charges, il était prévu d'installer l'ouvrage sur une dalle existante, complétée par des longrines en béton armé.

Dans la phase « études » du projet, les essais et les sondages complémentaires réalisés par un bureau d'études spécialisé, ont révélé que la dalle existante ne remplissait pas les conditions requises.

Il est donc nécessaire de démolir la dalle existante et de créer un système de fondation conforme en réalisant un radier en béton armé.

D'autre part, la vêtture en lames de bois exotique sera remplacée par un bardage bois en pin des landes traité thermiquement.

Ce choix technique qui permet d'augmenter la résistance et la durabilité des bois sans opération d'entretien, s'inscrit dans une démarche HQE des résolutions de la Ville en matière de développement durable.

Ces modifications nécessitent de passer un avenant dans les conditions suivantes :

Marché M100025 - Entreprise EVERWOOD

- Démolition d'une dalle en béton existante
- Réalisation des fondations de l'ouvrage par un radier en béton armé
- Remplacement du bardage en lames de bois exotique par un bardage bois en pin des landes

	Montant en € T.T.C.
Montant de base	111 829,74
Montant Avenant n° 1	22 240,96
TOTAL TTC	134 070,70

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché précité, en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours : rubrique 823, article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 31 mai 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Alain JUPPE